

SUGGESTION D'UTILISATION RÉPULSIF CONCENTRÉ POUR SANGLIER

Chaque année, les sangliers causent d'importants dégâts aux cultures agricoles et aux prairies. La loi sur la chasse, impose l'obligation légale de prévenir ou de réduire substantiellement ces dommages. Cette méthodologie fournit aux chasseurs et agriculteurs une procédure pour installer une protection olfactive contre les sangliers afin d'éviter des dégâts excessifs, en se basant sur des expériences de protection de champs de maïs, pommes de terre et pois. Une méthode efficace consiste à repousser les sangliers à l'aide de barrières odorantes pour les empêcher d'entrer dans les cultures.



Ref. 129707001

DÉFINITION DES TERMES

Support odorant biodégradable : matériau breveté en Europe avec la technologie des pores ouverts assurant une diffusion optimale de la substance odorante. Respectueux de l'environnement, stable aux conditions météo, sans émission de substances étrangères.

Concentré odorant anti-sanglier : Contient un principe actif imitant l'odeur d'un prédateur, repoussant ainsi les sangliers.

Produit biocide. À utiliser avec précaution.
Réservé aux utilisateurs professionnels.

ÉQUIPEMENT MATERIEL

Support pour clôture odorante
Concentré odorant anti- sanglier.

PROCÉDURE D'APPLICATION PENDANT LES SEMIS ET LA CROISSANCE PRÉCOCE

- Maïs (au semis) : le support pour clôture odorante est injecté avec le concentré odorant à 3 endroits pendant 1 seconde. Il est ensuite réparti dans le champ tous les 25 m, de la bordure vers le centre.
- Maïs (croissance précoce) : le concentré est appliqué à la base des deux premières feuilles pendant 1 seconde, tous les 25 m. Cela empêche la faune de s'introduire dans le champ.
- Blé : à la croissance précoce, même procédure d'injection du support pour clôture odorante. Répartition tous les 25 m, efficace jusqu'à la récolte.
- Pommes de terre : pendant la formation des tubercules, même méthode d'injection et de répartition que pour le maïs.
- Pois : même méthode que pour le blé, mais répartition tous les 30 m.
- Prairies : support pour clôture odorante injecté de la même façon, réparti tous les 25 m. Efficace jusqu'à 3 mois. Si une protection prolongée est nécessaire, répéter l'application.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

- Lunettes ou visière
- Vêtements de travail
- Gants en caoutchouc, de préférence chirurgicaux
- Bottes de travail

SOURCES

Informations fournies par le fabricant.
Il constitue un exemple. Se référer à la réglementation locale ou nationale.